



guide à l'intention des parents

Notre mission consiste à faire connaître les valeurs dont la confiance en soi, le respect, l'autonomie, le sens de la responsabilité, et de la créativité. Le centre est fondé d'une philosophie qui a pour but d'accompagner l'enfant dans son évolution. L'espace physique aéré et bien aménagé suscite une liberté spéciale pour le développement cognitif socio-affectif moral et physique de l'enfant. Nous offrons un milieu de vie adapté à la réalité des tout-petits soit de la naissance à 12 ans.

nos valeurs éducatives

La petite échelle favorise le développement global de l'enfant et plusieurs individus (parents, éducateurs, etc.) interviennent dans ce processus. Il est d'autant plus important d'identifier clairement les valeurs qui seront véhiculées afin de fournir à l'enfant un milieu de vie harmonieux et enrichissant. Les valeurs que nous souhaitons promouvoir sont les suivantes :

- **L'autonomie** : capacité d'un individu à se prendre en main, à devenir sa principale personne-ressource.
- **La liberté** : faire des choix et les assumer.
- **La socialisation** : capacité de vivre avec les autres, sans perdre son identité et sans menacer celle des autres.
- **Le sens de la participation et de la responsabilité** : capacité de vivre avec les autres.
- **La curiosité intellectuelle** : le désir indéniable de savoir et de connaître, comme première étape du processus cognitif.
- **Le sens critique** : capacité d'évaluer, de déterminer la valeur des choses.
- **Le sens moral** : capacité de développer une conscience individuelle et collective.
- **La valorisation de soi** : prendre conscience de son être comme une entité physique, psychologique, émotive et intellectuelle, connaître ses possibilités, ses besoins et ses limites.
- **L'adaptation au changement** : faire face à l'évolution constante de son entourage et de la société.
- **Le respect de l'enfant comme individu** : être conscient de l'enfant comme personne entière.
- **L'imaginaire et la créativité** : développer chez l'enfant tout son potentiel imaginaire.
- **Valoriser le multiculturalisme et la francophonie.**

Nous croyons que c'est en véhiculant les valeurs précitées que l'enfant pourra se développer le plus harmonieusement possible. Ce développement harmonieux préparera son adaptation à la société de demain et augmentera sa capacité de collaborer à l'édification de cette société.

actualisation de nos valeurs

Pour combler les besoins affectifs de l'enfant, le service adopte un fonctionnement en petits groupes, les contacts entre l'éducateur et l'enfant sont ainsi plus chaleureux, et les échanges avec les pairs sont améliorés.

Le centre vise des échanges de qualité avec les parents afin d'assurer une meilleure intégration et un meilleur suivi de l'enfant (passage garderie famille) De plus, une grande communication entre les éducateurs est visée pour favoriser le travail d'équipe afin de maintenir un suivi de qualité auprès des enfants. L'environnement physique de l'installation avantage le fonctionnement en petits groupes d'enfants. La disposition des locaux permet une variété d'activités intéressantes (psychomotricité, arts plastiques, expressions, activités musicales, jeux de rôles, histoires).

Par ce mode de fonctionnement, il est plus facile pour l'adulte de maintenir la motivation et l'intérêt et, par conséquent, de guider l'apprentissage, de laisser l'enfant risquer se tromper et apprendre de ses erreurs.

approche pédagogique

La petite échelle est orientée vers l'apprentissage par le jeu. Nous offrons à l'enfant du matériel varié, il apprend par ses expériences avec les objets. Le jeu lui permet d'acquérir des habiletés motrices tout en favorisant l'expression et le processus de socialisation. En un mot, le jeu est le moyen privilégié utilisé par notre centre pour le développement intégral de l'enfant. Notons que la façon d'intervenir auprès des enfants est que nous utilisons une approche constructive et positive.

La petite échelle répond aux besoins des enfants, ces besoins sont d'ordre affectif, physique, cognitif et social. Afin de combler ceux-ci, le personnel préconise des valeurs toutes aussi importante les unes que les autres. Elles sont positives et constructives. Sachant très bien que les enfants passent beaucoup de temps dans le milieu de garde, nous le voulons chaleureux, accueillant et dynamique. Nous désirons que cet univers soit à la fois stimulant, apaisant et sécurisant.

énoncé de programme

La petite échelle a développé un énoncé de programme qui cadre avec la déclaration de principes concernant la programmation et la pédagogie, *Comment apprend-on?* décrite par la ministre en vertu du paragraphe 55(3) de la *Loi de 2014 sur la garde d'enfants et la petite enfance*. Nous nous assurons de passer en revue l'énoncé de programme au moins une fois par année et chaque fois que l'énoncé de programme est modifié. Avant d'interagir avec les enfants, les nouveaux membres du personnel devront prendre connaissance de l'énoncé de programme.

Les programmes pour la petite enfance jouent un rôle important dans l'apprentissage, le développement, la santé et le bien-être des enfants. Les enfants bénéficient davantage des programmes centrés sur l'apprentissage actif par l'exploration, le jeu et l'enquête. Les enfants s'épanouissent dans les programmes où eux et leurs familles sont valorisés en tant que contributeurs et participants actifs.

Notre objectif premier est de répondre au besoin de l'enfant en offrant un milieu sécuritaire, chaleureux et propice à l'épanouissement. Ce qui permet à l'enfant de se développer selon ses talents particuliers et ses ressources personnelles, de s'épanouir comme personne autonome et créatrice, d'entrer en relation avec les autres et d'interagir avec son environnement.

Comment apprend-on? est une ressource stimulante d'apprentissage professionnel que nous utilisons afin d'orienter notre programme. Ceci nous aide à se concentrer sur les connaissances issues de la recherche, de la théorie et de la pratique concernant ce qui importe le plus pour les enfants. *Comment apprend-on?* présente un vaste éventail de philosophies et d'approches qui peuvent varier passablement lorsqu'elles sont mises en application selon les milieux, ce qui nous aide à mettre les idées et approches du cadre pédagogique en pratique. La déclaration de principes et les Règlement de l'Ontario. 137/15 qui s'y rattachent visent à renforcer la qualité de notre programme et à offrir des expériences de qualité qui se traduiront par des résultats positifs dans l'apprentissage, le développement, la santé et le bien-être des enfants.

Pour que les enfants grandissent et s'épanouissent pleinement, *Comment apprend-on?* est structuré à partir de quatre fondements importants : l'appartenance, le bien-être, l'engagement et l'expression. Ces fondements forment une vision du potentiel de tous les enfants et de ce que les enfants devraient expérimenter chaque jour. Ces quatre fondements s'appliquent quel que soit l'âge, l'habileté, la culture, la langue, la géographie ou le milieu. Ce sont des conditions fondamentales que les enfants recherchent naturellement pour eux-mêmes.

L'appartenance signifie un sentiment de rapport aux autres, l'expérience personnelle d'être apprécié, de former des relations avec d'autres personnes et de contribuer, en tant que membre d'un groupe, d'une communauté et du monde naturel.

Le bien-être indique l'importance d'une santé et d'un mieux-être physiques et mentaux comprenant la capacité comme les soins de soi, le sentiment d'identité et l'autorégulation.

L'engagement suggère un état de participation et de concentration. C'est-à-dire lorsque les enfants sont capables d'explorer le monde qui les entoure grâce à leur curiosité et leur exubérance naturelles et lorsqu'ils sont totalement pris par ces explorations. Grâce à ce type de jeu et d'enquête, ils acquièrent des habiletés en résolution de problèmes, en pensée créative et en innovation qui sont essentielles pour l'apprentissage et la réussite à l'école et au-delà.

L'expression ou la communication (être entendu et écouter) se présente sous de nombreuses formes. C'est par leur corps, leurs mots et leur emploi du matériel que les enfants développent des capacités pour des communications de plus en plus complexes. Les occasions d'explorer du matériel favorisent la créativité, la résolution de problèmes et les comportements mathématiques.

En se concentrant sur ces fondements, nous alimentons les objectifs, s'assurons d'un apprentissage et d'un développement optimal concernant les enfants et les attentes de notre programme.

vision de l'enfant

Nous considérons les enfants comme étant des êtres compétents, capables, curieux et riches en possibilités. Ils grandissent dans des familles qui représentent une diversité sur le plan social, culturel et linguistique. Chaque enfant devrait avoir le sentiment d'appartenance et mérite l'occasion de réussir. Les enfants développent alors un sentiment d'identité, de santé et de bien-être. Le centre valorise leurs points forts et leurs capacités tout en cherchant à les enrichir. En se basant sur leurs intérêts et leurs besoins, nous offrons un programme leur permettant d'explorer activement par le jeu et ce en respectant que chaque enfant est unique.

objectifs du programme

favoriser la santé, la sécurité, l'alimentation et le bien-être des enfants

- Nous utilisons un service de traiteur pour la nourriture qui cuisine en utilisant des aliments et ingrédients de qualité.
- Nous offrons un menu qui répond au *Guide alimentaire canadien*.
- Nous adaptons et concevons des activités selon les besoins des enfants.
- Nous respectons le rythme et les besoins de chaque enfant ce qui nous permet de combler leurs besoins.
- Nous encourageons l'activité physique chez les enfants.
- Pour des fins de sécurité, tout notre personnel a révisé les politiques, procédures et règlements, une formation en premiers soins comprenant un survol sur les auto-injecteurs épinéphrine et a eu une vérification de leurs antécédents judiciaires.

soutenir les interactions positives et réceptives entre les enfants, les parents, les fournisseurs de services de garde et le personnel

- Nous créons un sentiment d'appartenance qui reflète la diversité familiale et culturelle en ayant un dialogue continu avec les familles, en établissant et explorant des liens entre le foyer et notre programme.

encourager les enfants à interagir et à communiquer de façon positive et soutenir leur capacité à s'autoréguler

- Nous nous assurons d'avoir une ambiance saine à l'intérieur de nos groupes ce qui éviterait plusieurs contraintes et mésententes dans notre milieu de garde. Nous nous assurons de respecter notre code de vie qui stipule l'harmonie et l'épanouissement dans nos groupes. Nous nous assurons d'être respectueux envers les enfants, nos employés, nos locaux et notre matériel.
- Nous sommes attentifs et réagissons aux différents modes d'expression des enfants.
- Nous prévoyons du temps afin d'encourager l'expression des enfants en tenant compte de leur capacité.

favoriser l'exploration, le jeu et la curiosité des enfants

- Nous proposons des activités afin que chaque enfant puisse relever des défis dans la mesure de ses habiletés.
- Nous avons suffisamment de matériel et de jeux éducatifs qui répondent aux habiletés et aux besoins de chaque enfant.
- Nous créons des invitations d'apprentissage qui stimulent le questionnement et l'hypothèse chez les enfants.

offrir des expériences initiées par les enfants et soutenues par les adultes

- Nous prévoyons des périodes de jeu interrompues dirigées par l'enfant et soutenues par l'adulte.
- Nous nous intégrons dans le jeu de l'enfant.

planifier et créer des milieux et des expériences d'apprentissage positifs et propices à l'apprentissage et au développement de chaque enfant

- Nous bâtissons des liens d'appartenance avec l'enfant.
- Nous offrons un environnement et des expériences aux enfants les incitant à explorer leurs idées et interagir avec les autres.
- Nos interventions sont constructives, positives favorisant la communication.

incorporer tout au long de la journée les jeux d'intérieur et d'extérieur, les jeux actifs, le repos et les périodes calmes, et tenir compte des besoins individuels des enfants bénéficiant de services de garde

- Nous permettons des expériences dans notre environnement chaleureux et sécuritaire, intérieur et extérieur, qui éveillent leur curiosité les incitant ainsi à faire des enquêtes tout en leur offrant des défis correspondant à leur capacité d'apprentissage.
- Nous veillons à ce que chaque enfant est autorisé à dormir, se reposer ou à se livrer à des activités calmes en fonction de ses besoins.

favoriser la participation des parents et le dialogue constant à propos du programme et de leurs enfants

- Nous permettons aux parents de participer activement aux activités du programme.
- Nous documentons la réflexion, l'apprentissage et la compétence de l'enfant et rendons ce processus visible pour les familles par le biais de rencontres.

faire participer les partenaires communautaires locaux et leur permettre de soutenir les enfants, les familles de ces derniers et le personnel

- Nous travaillons en collaboration avec les Services d'intégration pour jeunes enfants (SIJE) afin de soutenir les enfants, les familles et le personnel.

soutenir le personnel dans notre centre qui interagit avec les enfants dans le cadre du perfectionnement professionnel permanent

- Nous fournissons des occasions d'apprentissage professionnel aux membres de notre personnel.
- Nous incorporerons une approche réflexive lors des réunions d'équipe.
- Nous organisons des ateliers et des formations basés sur les besoins identifiés, spécialement sur le *Comment apprend-on?*
- Nous observons et évaluons de façon continue le rendement du personnel
- Remettons en question leurs propres principes et stratégies et cherchons de nouvelles idées en équipe, afin de faciliter l'exploration des enfants et leur compréhension du monde qui les entoure de manière significative.
- Nous utilisons les documents pédagogiques du Ministère et tout autre document pertinent.

documenter et évaluer l'impact des stratégies sur les enfants et leurs familles

Dans notre centre, l'évaluation est une activité clé, car elle aide les éducateurs à planifier des activités en tenant compte des enfants inscrits à notre programme. L'évaluation guide les éducateurs dans leur réflexion par rapport à leur pratique et peut servir à considérer les possibilités de perfectionnement professionnel. Nous sommes donc en mesure de répondre aux besoins actuels et immédiats de l'enfant, ce qui nous situe dans une perspective d'éducation continue. En visant des échanges de qualité avec les parents nous nous assurons d'une meilleure intégration et d'un meilleur suivi de l'enfant.

application des approches de l'énoncé de programme

Afin que l'enfant puisse s'épanouir, les éducateurs, les bénévoles et les étudiants appliquent notre approche ainsi que les fondements du *Comment apprend-on?* Des grilles d'observations sont utilisées pour planifier les activités. Ces grilles ne sont pas affichées et sont conservées confidentiellement par les éducateurs afin qu'ils puissent noter leurs observations et faire leur planification. La planification des activités est basée sur les observations quotidiennes ainsi que sur les intérêts, les forces et les besoins des enfants ce qui permettra à l'enfant de progresser selon son rythme.

Afin de démontrer l'approche et l'atteinte des objectifs, le tableau de planification des activités et des photos des activités faites avec les enfants sont affichés à la vue des parents.

choix d'une pédagogie

La petite échelle offre une méthode pédagogique basée sur le concept de Jean Piaget qui préconise le développement global de l'enfant. Nous ne visons pas un aspect du développement en particulier mais plutôt l'ensemble de ses aspects affectifs, sociaux, intellectuels et physiques à travers des activités variées. Nous parlons donc d'une pédagogie en mouvement *ouverte*, ou l'enfant doit faire des choix. Nous croyons que l'action éducative orientée vers la motivation de l'enfant lui permet de développer des habiletés qui lui sont propres.

Les enfants possèdent tous des talents multiples mais à des niveaux différents et qui ne demandent qu'à être exploités. Les objectifs sont formulés de façon à actualiser ces talents. L'enfant a donc une image positive de lui-même car ce n'est pas le produit qui est important mais beaucoup plus la production de réalisations *la façon de faire*. On évite ainsi de classer les enfants, c'est en créant un environnement favorable que l'enfant pourra développer ses nombreux talents. En répondant aux besoins actuels et immédiats de l'enfant, le centre se situe dans une perspective d'éducation continue.

Pour permettre à l'enfant de vivre ses apprentissages la garderie utilise une salle pour chaque groupe divisé en centre.

- Le centre dramatique
- Le centre cognitif
- Le centre des blocs
- Le centre des sciences
- Le centre de musique
- Le centre de lecture
- Le centre d'expression plastique
- Le centre des bacs (eau et sable)
- La cour extérieure

notre personnel

Les éducateurs détiennent un diplôme provenant d'un collège d'art de technologie de l'Ontario ou d'une institution canadienne reconnue. Le rôle primordial des éducateurs est d'accompagner l'enfant dans son développement. Il doit comprendre le développement des enfants et doit reconnaître leurs besoins ainsi que ceux de leurs parents, de façon à offrir les meilleurs services de garde possible. Il doit satisfaire les besoins des enfants et promouvoir leur développement physique, intellectuel, affectif, social et moral. Grâce à ses compétences et à son expertise, le personnel éducateur guide les jeux des enfants et recueille, en les observant, des renseignements essentiels pour les accompagner dans leurs activités. Il met à leur disposition ce dont ils ont besoin pour se livrer à des jeux de toutes sortes et convenant aux goûts et aux possibilités de chacun. Il soutient les enfants et les encourage tout au long de la journée. L'éducateur ont la responsabilité de leur groupe et il ou elle doit avoir les connaissances et les habilités concernant :

- Le développement de l'enfant
- L'hygiène, la santé et la sécurité
- Le programme d'activités
- Les interventions éducatives
- Les rapports avec les familles

application des approches de l'énoncé de programme

Afin que l'enfant puisse s'épanouir, les éducateurs, les bénévoles et les étudiants appliquent notre approche ainsi que les fondements du *Comment apprend-on?* Des grilles d'observations sont utilisées pour planifier les activités. Ces grilles ne sont pas affichées et sont conservées

confidemment par les éducateurs afin qu'ils puissent noter leurs observations et faire leur planification. La planification des activités est basée sur les observations quotidiennes ainsi que sur les intérêts, les forces et les besoins des enfants ce qui permettra à l'enfant de progresser selon son rythme.

Afin de démontrer l'approche et l'atteinte des objectifs, le tableau de planification des activités et des photos des activités faites avec les enfants sont affichés à la vue des parents.

politique de régie

nos services

Nos programmes sont agréés et nous recevons un permis d'exploitation par le Ministère de l'éducation. Nous recevons également la visite du bureau de santé et du bureau d'incendie pour le renouvellement de notre permis. Nous embauchons du personnel formé en éducation de la petite enfance. Nous offrons un service pour les quatre groupes d'âges soit les poupons (0-18 mois), bambins (18-30 mois), préscolaires (30 mois-6 ans), jardin d'enfants (4-6 ans), âge scolaire primaire moyen (6-12 ans). Le ratio enfant-éducatrice : 3 poupons pour 1 éducatrice (âge des poupons 0-18 mois) 5 bambins pour 1 éducatrice (âge des bambins 18-30 mois) 8 préscolaires pour 1 éducatrice (âge des préscolaires 30 mois-6 ans) 13 jardins d'enfants pour 1 éducatrice (âge du jardin d'enfant 44 mois-7 ans) 15 âge scolaire primaire-moyen pour l'éducatrice (âge scolaire primaire-moyen 68 mois-13 ans) Horaire du Centre Nos portes seront ouvertes pour accueillir vos enfants de 7h00 à 18h00. À l'arrivée le parent doit déshabiller son enfant et le conduire à son éducatrice. Le centre offrira ses services toute l'année sauf les jours fériés indiqués plus bas. Les droits exigés pour les services des modalités d'admission et de départ Le centre offre un service de garde à temps plein ainsi qu'à temps partiel. Un contrat devra être signé entre le centre et le parent. Le tarif pour le service du centre doit être payé quatre semaines à l'avance. Il est convenu que le taux régulier du centre est payable qu'il ait présence ou non de l'enfant. Vous pouvez réserver votre place en faisant un dépôt de 200\$ et vous devez aussi payer les frais d'inscription de 85\$. Nous vous garantissons alors la place de votre enfant, et ce montant n'est pas remboursable si vous décidez de ne plus prendre la place. Les frais de garde devront être payés par retrait automatique, les retraits sont fixés à tous les premiers de chaque mois. La date peut être différente au cas où les parents ne payent pas les frais à la date prévue. Vous devez remplir le formulaire de retrait automatique ainsi que remettre un chèque avec la mention annulé. Les tarifs sont augmentés à partir du mois de janvier de chaque année. L'augmentation varie selon le calcul budgétaire de chaque année. La tarification est présentée comme suit :

Groupe	Âge	Tarif par mois	Tarif journalier	Temps partiel
Bébés	0 mois à 18 mois	1 661,06\$	75,79\$	83\$
Bambins	18 mois à 30 mois	1 309,08\$	59,73\$	62\$
Précolaires	30 mois à l'école	1 094,52\$	49,94\$	54\$
Parascolaires	Avant et après l'école	376,31\$	17,17\$	-
Camps d'été	4 à 6 ans		37\$	
	6 à 12 ans		35\$	

N.B. L'enfant doit compléter son 17^e mois ainsi que 29^e mois pour le tarif du prochain groupe soit effectif.

cessation des services/modalité de départ

Chaque partie s'engage à donner un avis écrit d'au moins quatre semaines advenant l'intention de cesser l'utilisation ou la dispensation des services. Quatre semaines après l'avis vous serez chargé même si l'enfant n'est pas présent.

modalité de paiement

Les paiements sont faits par retrait automatique, vous devez remplir le formulaire d'autorisation. Le parent versera 30\$ pour chaque retrait retourné sans fond monétaire. Si votre paiement est dans le mode de retour pour soit manque de fond ou autres raisons nous nous donnons le droit de vous demander de retirer votre enfant sans préavis.

reçus officiels

Vous recevrez un reçu officiel au plus tard le 28 février de chaque année.

tarifs et services

Le tarif pour le service du centre doit être payé quatre semaines à l'avance. Il est convenu que le taux régulier du centre est payable qu'il y ait présence ou non de l'enfant.

frais de retard

Des frais additionnels de 5\$ par jour sont exigés dans le cas de tout retard de paiement des frais de garde.

temps supplémentaire et retard

Le centre ferme ses portes à 18h00 et tout retard constitue un manquement à l'interne. Par conséquent, des frais de 20\$ par 15 minutes sont comptabilisés dès le début du retard jusqu'au moment où le parent quitte le centre. Nous nous donnons le droit de vous demander de retirer votre enfant sans préavis après 3 retards.

congés/jours fériés

Les frais de services sont payables pour les congés suivants (la garderie est fermée) :

janvier : Jour de l'An, lendemain du Jour de l'An

février : Congé familial

avril : Vendredi Saint, Lundi de Pâques

mai : Fête de la reine Victoria

juillet : Fête du Canada

août : Congé civique (premier lundi du mois)

septembre : Fête du Travail

octobre : Action de Grâce

décembre : Veille de Noël, Noël, lendemain de Noël, veille du Jour de l'An.

La journée du spectacle de Noël, le centre fermera ses portes à midi.

Si les jours fériés tombent durant la fin de semaine, ces jours-là seront repris durant la semaine.

absence pour cause de maladie/vacances

Les journées d'absences irrégulières pour cause de maladie ou vacances de l'enfant seront payées au plein tarif. Le parent doit aviser le centre de l'absence de son enfant avant 9h.

J'accepte que mon enfant soit transporté par un véhicule de secours (ambulance) à l'hôpital.

Initiales : _____

arrivée et départ

La petite échelle est munie de porte verrouillée en tout temps. Le parent doit signaler sa présence dans l'intercom afin qu'un membre du personnel lui ouvre la porte. Nous demandons à chaque parent de s'identifier clairement tout en restant près de l'intercom. Chaque parent doit indiquer la présence de son enfant par le biais d'empreinte digitale.

stationnement

Il existe une zone d'accès réservée aux véhicules des parents afin qu'ils puissent prendre et déposer leurs enfants. Également, il existe une zone d'accès réservée aux véhicules des employées afin qu'ils puissent stationner leur voiture aux endroits désignés. Veuillez noter qu'il est strictement interdit de stationner dans l'aire de stationnement pour personnes handicapées sans permis valide.

santé et sécurité

Notre centre éducatif offre un environnement sain et sécuritaire. Nous prenons les dispositions nécessaires pour prévenir les maladies et les accidents.

Certaines informations sur les allergies sont affichées et communiquées au personnel et aux parents.

Pour bien répondre aux besoins des enfants nous sommes en mesure d'intervenir adéquatement en cas de problème et de prévenir la transmission des maladies contagieuses.

Selon la loi, les parents dont les enfants ne sont pas vaccinés ou dont le dossier n'est pas à jour seront informés de l'importance de la vaccination afin de prévenir les maladies infectieuses. Les parents seront incités à faire vacciner leurs enfants dans les plus brefs délais. Sauf pour des raisons exceptionnelles tel que la religion ou l'option professionnel d'un médecin.

Le personnel de garde connaît l'état de santé des enfants sous sa responsabilité.

La petite échelle tient sur chaque membre de son personnel un dossier contenant des informations sur sa santé et son état immunitaire. En effet l'immunisation des membres du personnel constitue une mesure préventive importante. Ces adultes doivent être immunisés contre la diphtérie, le tétanos, la rougeole, la rubéole et les oreillons.

Tous les membres du personnel atteint d'une infection doivent avertir la Direction immédiatement.

Le centre a une politique d'hygiène restrictive. Les membres du personnel et les enfants sont incités à se laver les mains régulièrement en mettant à leur disposition les produits nécessaires.

Les locaux, l'équipement, le mobilier ainsi que le matériel de jeu sont désinfectés régulièrement en l'absence des enfants. Les produits d'entretien sont gardés hors de la portée des enfants.

Le centre tient un registre de tous les médicaments administrés aux enfants. Ces registres contiennent l'information sur la posologie et la méthode spécifique pour l'administration des médicaments selon les directives écrites, approuvées par un médecin dûment qualifié.

Tous les membres du personnel du centre, y compris le personnel de remplacement, ont suivi un cours de premiers soins.

Les numéros de téléphone en cas d'urgence : service d'incendie, ambulance, hôpital, police, centre antipoison, taxi sont affichés dans toute les salles.

Des trousse de premiers soins et un manuel de secourisme sont facilement accessibles en cas de besoin. Les extincteurs approuvés par les services d'incendie locaux sont installés dans des endroits stratégiques.

La petite échelle adopte des modalités en cas d'incidents graves et informera le ministère de l'Éducation lors d'incidents graves, tel que blessures graves, incendie ou plaintes majeurs.

Le centre possède un système d'éclairage d'urgence adéquat.

Nous apportons un souci particulier à la qualité de l'air, à la température ainsi qu'à l'humidité. Un enfant en santé est un enfant comblé, heureux. Pour être en santé, un enfant doit être bien nourri, être vacciné, faire de l'exercice, avoir des bonnes habitudes d'hygiène et jouer régulièrement à l'extérieur.

Les enfants apprendront les règles de sécurités de base en observant les adultes. Le centre a établi un plan d'évacuation efficace en collaboration avec les services d'incendie locaux et tiendra une pratique d'évacuation mensuel. Le personnel est au courant des politiques d'urgences du centre et sont tenus d'expliquer les procédures aux enfants en cas de danger. Les enfants apprendront petit à petit à écouter les consignes. Il est important de leur expliquer les mesures de sécurité. La règle d'or : ne jamais les laisser seul.

Nous veillons à ce que les enfants de moins de 12 mois soient placés dans une position de sommeil aux recommandations énoncées dans le document intitulé *Énoncé conjoint sur le sommeil sécuritaire : prévenir les décès subits des nourrissons au Canada*, sauf recommandation écrite contraire du médecin de l'enfant, c'est-à-dire sur le dos et les parents sont avisés. Cependant, il n'est pas nécessaire de remettre les poupons sur le dos lorsqu'ils se retournent sur le ventre ou sur le côté par eux-mêmes.

Les parents sont consultés au sujet des arrangements entourant le sommeil de l'enfant au moment de l'inscription et/ou à tout autre moment pertinent, comme lors des transitions d'un programme.

Nous communiquons avec les parents, tout changement important observé dans les habitudes de sommeil de l'enfant ou dans son comportement pendant le sommeil. Nous donnons lieu à des ajustements dans la manière dont l'enfant est surveillé pendant son sommeil.

politiques et procédures concernant la gestion des situations d'urgence

Nous confirmons que notre centre dispose des politiques et procédures concernant la gestion des situations d'urgence et indique également comment les parents sont avisés en cas d'urgence. Cette politique offre des directives claires afin que les membres du personnel puissent gérer les mesures d'interventions et les responsabilités qui leur incombent en situation d'urgence. Les procédures indiquent la marche à suivre par le personnel pour assurer la sécurité et le bien-être de toutes les personnes concernées.

Une fois tout le monde rendu au lieu d'évacuation, la superviseure ou un membre de la Direction ou un membre du personnel désigné informe les parents de la situation d'urgence par courriel, par téléphone, ou posera une affiche à la porte d'entrée de l'évacuation et du lieu où ils doivent venir chercher leur enfant.

Si possible, la superviseure ou un membre de la Direction ou un membre du personnel désigné, met à jour la boîte vocale du centre de garde pour informer les parents et tuteurs que le centre a été évacué et indiquer où se trouvent le lieu d'évacuation et les coordonnées de la personne à joindre.

En cas de catastrophe qui n'a pas nécessité l'évacuation du centre de garde, la superviseure ou un membre de la direction informera les parents par courriel, par téléphone, une affiche à la porte d'entrée dans un délai de moins de 24 heures.

Si les activités normales ne reprennent pas le jour même, la superviseure ou un membre de la Direction doit indiquer dès que possible aux parents quand et comment elles reprendront.

santé

Les symptômes suivants sont les maladies infantiles qu'on retrouve souvent en garderie.

- Fièvre atteignant plus de 38 degrés Celsius (100.4 F) et état de santé nécessitant la présence d'un adulte.
- Toux persistante
- Gastro-entérite (vomissement, diarrhée)
- Maladies contagieuses telle que : varicelle, scarlatine, rougeole, coqueluche, rubéole, pieds mains bouche.
- Rougeur non identifiée et écoulement non identifié
- Infections bactériennes (champignons)
- Impétigo
- Vers intestinaux
- Poux

Certaines maladies demandent une exclusion, d'autres seront confirmés avec le bureau de santé publique d'Ottawa. **L'enfant pourra retourner à la garderie seulement 24 heures après la fin des symptômes.** Pour de plus amples renseignements, vous pouvez consulter le lien de Santé publique d'Ottawa : http://documents.ottawa.ca/sites/documents.ottawa.ca/files/documents/head_lice_fr.pdf

politique sur les médicaments

Aucun médicament (ni même le Tylenol) ne sera administré sans l'autorisation du médecin et du parent. Tout médicament apporté au centre doit être identifié du nom complet de l'enfant (sur le flacon et non sur la boîte). Les médicaments sont placés hors de la portée des enfants et sous clé. Il est strictement interdit de laisser les médicaments dans le sac des enfants. Seul le personnel en charge de votre enfant peut administrer ses médicaments.

blocs réfrigérants

Les enfants du groupe des parascolaires qui fréquente le service de garde doit apporter son repas pour le dîner ainsi que pour les collations dans une boîte à lunch avec un bloc réfrigérant *ice pack*. Nous recommandons aux parents d'inclure que des aliments sains et nutritifs

dans la boîte à lunch de leurs enfants. Il est fortement recommandé d'éviter les bonbons, chocolats, croustilles, boissons gazeuses et autres friandises. Veuillez-vous référer au *Guide alimentaire canadien—Premières Nations, Inuit et Métis*. **Les arachides sont strictement interdites au centre.**

suggestions de menus

Afin de vous aider avec la préparation des dîners et collations pour votre enfant, nous vous suggérons de visiter le site du *Guide alimentaire canadien* au :

<http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2008/08-289-19F.pdf> afin de vous procurer des ressources. Ces ressources vous donneront des exemples de menus et également des informations concernant les méthodes de réfrigération ou l'utilisation de blocs réfrigérants. Si jamais votre enfant a oublié son sac-repas ou sa collation, sachez que nous nous assurons qu'un repas est préparé pour votre enfant afin de lui permettre un bon fonctionnement au cours de la journée.

alimentation

Une alimentation adéquate et appropriée est un élément essentiel à la santé, à la croissance, au développement et au bien-être des enfants. Les repas sont servis à des heures normales et renferme les éléments nutritifs nécessaires pour la croissance et le développement de l'enfant. Les éducateurs créent des situations favorisant la santé et le bien-être des enfants en offrant des repas et des collations santé et en établissant des environnements sains où les signaux de faim et de satiété sont pris en compte. Les collations sont nutritives et permettent à l'enfant de se rafraîchir au cours de la journée. Les aliments sont faciles à manipuler par l'enfant et ne nuit pas à la santé dentaire. Les enfants qui passent toute la journée au centre sont très actifs et dépendent donc largement des aliments qu'on leur sert pour obtenir l'énergie nécessaire à leurs activités. Ces enfants passent aussi une grande partie des heures où ils sont éveillés à la garderie et il est donc important qu'ils ingèrent une portion suffisante de leur apport quotidien en nutriments. L'hydratation est importante pour les enfants, surtout l'été, et ils ont toujours accès à de l'eau potable, y compris entre les collations et les repas.

Aucun *WowButter* ne sera accepté au centre.

Le parent doit fournir la nourriture du nourrisson ainsi que les couverts (bols et ustensiles) jusqu'à ce qui ait atteint l'âge de 1 an. Le parent devra fournir 2 notes explicatives, une pour conserver dans son dossier et une pour en salle de classe. La note devra mentionner les instructions du parent quant à la nourriture et aux biberons. À partir de l'âge de 1 an, le centre s'engage à fournir la nourriture à l'enfant.

détente et repos

Une période de repos ou de relaxation est prévue à chaque jour pour tous les enfants. Il y a un programme de lève-tôt pour les enfants qui en ont moins besoin. Une période calme de 40 minutes est exigée. La durée de la période de repos ou de relaxation est de 2 heures pour les bambins et les préscolaires. Pour les enfants du groupe des bébés, ceux-ci peuvent dormir autant que leur corps le demande, nous suivons la routine du bébé.

jouets, nourriture et friandises

La nourriture, les friandises et les gâteaux d'anniversaire ne sont pas acceptés au centre dû aux allergies et intolérances. Il est aussi strictement interdit d'apporter un jouet afin d'éviter les pertes et les mésententes—une question de sécurité.

perte et dommage

La petite échelle n'est pas responsable s'il y a perte, vol ou bris d'objets appartenant à vos enfants. Le centre prend les mesures nécessaires pour diminuer le risque d'un tel incident. De plus, nous demandons aux parents de bien identifier clairement au nom de l'enfant chaque objet/item que l'enfant apporte au centre.

matériel fourni par les parents

- Des vêtements de rechange
- Une paire de souliers pour l'intérieur et une paire de souliers ou botte convenable pour l'extérieur
- Un chapeau pour le soleil
- Des vêtements extérieurs convenables selon la saison
- Les couches, la crème et les serviettes humides (si nécessaires)

Prenez note que tous ces effets devront être clairement identifiés au nom de l'enfant et que le centre se dégage de toute responsabilité en ce qui a trait aux pertes ou aux endommagements.

procédures sur les questions et préoccupations des parents

La politique vise à offrir un processus transparent que les membres du personnel de La petite échelle pourront suivre pour répondre aux questions et préoccupations des parents.

Nous encourageons les parents à jouer un rôle actif dans les activités du centre de garde d'enfants et à discuter régulièrement de l'expérience que vit leur enfant dans le cadre du programme. Nous soutenons les interactions positives et attentives entre les enfants, les parents, les fournisseurs de services de garde d'enfants et le personnel. Nous favorisons l'engagement des parents et une communication continue à propos du programme et de leurs enfants. Notre personnel est prêt à s'entretenir avec les parents et à favoriser les échanges positifs.

Toutes les questions et préoccupations soulevées par les parents sont prises au sérieux par les membres de la direction et tout est fait pour y répondre à la satisfaction de toutes les parties, et ce, le plus rapidement possible (voir le tableau à la page suivante).

Sujet de la question ou préoccupation	Marche à suivre par les parents	Marche à suivre par le personnel ou la Direction
Local du programme	Aborder la question ou la préoccupation : -Directement avec les éducateurs ou avec la superviseure ou un membre de la Direction.	-Traiter la question ou la préoccupation dès qu'elle est soulevée.
Généralités, centre ou fonctionnement	Aborder la question ou la préoccupation : -Avec la superviseure ou un membre de la Direction.	ou -Demander à rencontrer le parent, dans un délai d'un jour ouvrable.
Personnel, superviseur ou membre de la Direction	Aborder la question ou la préoccupation : -Directement avec la personne ou la superviseure ou un membre de la Direction. Si le parent a une question ou une préoccupation au sujet de la conduite d'un membre du personnel qui met en péril la santé, la sécurité ou le bien-être d'un enfant, il doit immédiatement communiquer avec la superviseure.	Diriger le parent, vers la personne appropriée ou un membre de la Direction si celle avec qui il a communiqué n'est pas en mesure de traiter sa question ou sa préoccupation. Veiller à ce que la personne appropriée commence à enquêter sur la question ou la préoccupation dans un délai de un jour ouvrable, ou dès que possible.
Étudiant ou bénévole	Aborder la question ou la préoccupation : -Avec le personnel chargé de superviser le bénévole ou l'étudiant ou avec la superviseure ou un membre de la Direction. Si le parent a une question ou une préoccupation au sujet de la conduite d'un étudiant ou d'un bénévole qui met en péril la santé, la sécurité ou le bien-être d'un enfant, il doit immédiatement communiquer avec la superviseure.	Communiquez le résultat de l'enquête au parent qui a soulevé la question ou la préoccupation.

la marche à suivre par le parent qui a une question ou une préoccupation à communiquer à notre centre

Les questions et préoccupations remises par le parent peuvent être formulées à l'oral ou à l'écrit. La réponse est communiquée oralement, ou par écrit si la demande en est faite. Le niveau de détail de la réponse respecte la confidentialité de toutes les parties concernées.

L'examen des questions et préoccupations se fait de manière juste, impartiale et respectueuse de toutes les parties concernées.

la marche à suivre par notre centre et nos employées pour répondre à une question ou une préoccupation communiquée par un parent

La réponse est communiquée par notre centre et/ou par les employées oralement, ou par écrit si la demande en est faite. Les détails de la réponse respectent la confidentialité de toutes les parties concernées.

Nous respectons de manière juste et impartiale l'examen des questions et des préoccupations.

première réponse remise suite à une préoccupation

Les parents reçoivent une première réponse dans un délai d'un jour ouvrable. La personne à l'origine de la question ou de la préoccupation demeure informée tout au long du processus de résolution.

confidentialité

Chaque question et préoccupation est traitée de manière confidentielle, et tout est fait pour protéger la vie privée des parents, des enfants, des étudiants et des bénévoles, sauf s'il faut divulguer des renseignements pour des raisons juridiques (p. ex., au ministère de l'Éducation, à l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance, aux autorités d'application de la loi ou à une société d'aide à l'enfance).

conduite

Notre centre s'impose des normes rigoureuses pour interagir et communiquer de manière positive avec les enfants et leur montrer l'exemple. Aucune forme d'harcèlement ou de discrimination ne sera donc tolérée de la part des parties.

Si, à tout moment, le parent, un fournisseur ou un membre du personnel se sent intimidé, il peut mettre fin à la conversation sur-le-champ et signaler le problème à la superviseuse ou à un membre de la Direction.

soupçon de mauvais traitements ou de négligence à l'égard d'un enfant

Toute personne, qu'il s'agisse d'un membre d'un parent ou d'un employé, bénévole ou d'un professionnel qui travaille avec des enfants, est tenue par la loi de signaler ses soupçons de mauvais traitements ou de négligence à l'égard d'un enfant.

étapes à suivre lorsque les parents portent des questions et des préoccupations

transfert des questions ou des préoccupations

Si les parents ne sont pas satisfaits de la réponse qu'ils ont reçue, ils peuvent s'adresser de vive voix ou par écrit à l'assistante de programme du Ministère de l'éducation. Toutes les questions et préoccupations portant sur le respect des exigences de la *Loi de 2014 sur la garde d'enfants et la petite enfance* ou du Règlement de l'Ontario 137/15 doivent être adressées à la Direction de l'assurance de la qualité et de la délivrance des permis des services de garde d'enfants du Ministère de l'éducation.

Le cas échéant, les questions et préoccupations peuvent également être adressées aux organismes de réglementation compétents (service de santé publique, service de police, ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique, ministère du Travail, service des pompiers, Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance, Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social de l'Ontario, etc.)

Toutes plaintes doivent être présentées à la direction. Des mesures appropriées seront prises pour répondre aux besoins des parents.

activités hors des locaux

Nous appliquons un programme éducatif favorisant le développement global de l'enfant, ce qui lui permet de développer toutes les dimensions de sa personne et l'amène progressivement à s'adapter à la vie en collectivité et à s'y intégrer harmonieusement, la politique vise à préciser les règles et les normes encadrant les sorties des enfants du centre afin que celles-ci se déroulent en toute sécurité. Notre répertoire des activités extérieures offre plusieurs bonnes idées de sorties.

Durant ces sorties, les enfants participent aux activités dans un cadre structuré tout en leur donnant l'occasion de s'exprimer pleinement. Durant ces activités hors locaux le centre a rédigé et monté des règlements à suivre pour assurer une activité pleine de sécurité et d'assurance.

participation des parents

La petite échelle reconnaît et croit à la responsabilité première du parent auprès de son enfant dans son milieu de garde, nous avons monté une politique sur la participation des parents—le facteur clé de l'amélioration du rendement et du bien-être des enfants. Avec la participation des parents les enfants deviennent en générale plus motivé, ont un bon comportement et de bonnes habiletés sociales, et poursuivent leurs études à un niveau supérieur quand leurs parents appuient activement leur réussite dans la vie.

gestion des comportements

Notre centre a monté et rédigé une politique de gestion qui aide les mesures disciplinaires et les méthodes d'interventions. Cette politique nous aidera à résoudre efficacement un problème de comportement, nous évaluons sa fonction. Le fait de connaître la fonction conduit presque toujours, tout naturellement, à une solution satisfaisante. Nous essayons d'empêcher d'abord que le comportement perturbateur ne permette à l'enfant d'atteindre son but tout en lui enseignant le genre de comportement qui lui permettra de l'atteindre plus efficacement.

comment apprend-on?

Notre philosophie se base de quatre fondements importants pour que les enfants puissent grandir et s'épanouir, à savoir l'appartenance, le bien-être, l'engagement et l'expression, Ces fondements donnent une vision du potentiel de nos enfants et de ce qu'ils devraient expérimenter à chaque jour. Nous appliquerons ces quatre fondements que les enfants recherchent naturellement par eux-mêmes.

besoins particuliers

La petite échelle offre le service aux enfants avec des besoins particuliers. Le parent de l'enfant doit attester les besoins spéciaux de leur enfant avec document à l'appui pour l'inscrire. Afin d'accommoder les enfants à besoins particuliers, le centre devra recevoir un appui de la part du Bureau des Services d'intégration pour jeunes enfants (i.e. ressources, subvention, etc.).

temps partiel

Nous offrons, lorsque possible, de la disponibilité à temps partiel et nous nous efforçons de vous offrir les jours dont vous recherchez selon les disponibilités dans les classes. Tenez compte que l'éventualité de changer vos jours peut arriver si jamais nous devons apporter des changements dans les classes pour des raisons d'exigences et d'autres parents et d'assurer de compléter les places dans nos classes. Dans ce cas, nous vous demandons une certaine flexibilité.

journal de bord

Il est obligatoire d'avoir un journal de bord pour chaque enfant qui fréquente le centre. Le journal de bord est disponible au cout de 20\$. Le journal de bord est d'une durée de 52 semaines.

crème pour l'érythème fessier

Ces crèmes doivent être fournies par le parent, dans leur contenant original, identifié au nom de l'enfant.

Comme leur utilisation est fréquente, voir quotidienne, à long terme, les écrans solaires, les crèmes contre l'érythème fessier font l'objet d'une autorisation générale d'un parent lors de

Nous nous s'assurerons que tous les bénévoles et (ou) étudiants ont été formés à l'égard du plan individuel de chaque enfant. Nous nous s'assurerons qu'une vérification de l'aptitude à travailler auprès de personnes vulnérables et que des déclarations d'infraction annuelles sont déposées au dossier de tous les bénévoles et (ou) étudiants conformément à la politique de vérification des antécédents criminels du centre de garde et au Règlement de l'Ontario 137/15. Nous veillons à ce que les attentes soient passées en revue avec les bénévoles et (ou) les étudiants.

Nous informons les bénévoles et (ou) les étudiants qu'ils ne doivent jamais être comptés dans les ratios employés-enfants ni laissés seuls avec les enfants. Nous désignons des employés pour assurer la supervision des bénévoles et (ou) des étudiants et les informer de leurs responsabilités de supervision. Nous informons les bénévoles et (ou) les étudiants de leur devoir de signaler tout soupçon de mauvais traitement ou de négligence envers les enfants en vertu de la *Loi sur les services à l'enfance et à la famille*.

les employés qui assurent la supervision doivent :

- S'assurer que les bénévoles et (ou) les étudiants ne sont jamais comptés dans les ratios employés-enfants;
- S'assurer que les bénévoles et (ou) les étudiants sont supervisés en tout temps et ne sont jamais seuls avec les enfants;
- Présenter les bénévoles et (ou) les étudiants aux parents;
- Fournir un environnement qui favorise et soutient l'apprentissage et le perfectionnement professionnel des bénévoles et (ou) des étudiants;
- Fournir aux bénévoles et (ou) aux étudiants des attentes claires à l'égard du programme conformément à l'énoncé de programme établi et à la politique relative à sa mise en oeuvre;
- Donner aux bénévoles et (ou) aux étudiants de la rétroaction concernant leur rendement;
- Travailler en collaboration avec le responsable de stage des étudiants;
- Assurer une surveillance et aviser immédiatement la direction du centre de toute inconduite de la part d'un bénévole ou d'un étudiant ou de toute infraction aux politiques, aux procédures, aux pratiques ou aux plans individuels (le cas échéant) du centre conformément au processus écrit concernant la surveillance de la conformité et des infractions du centre.

pratiques interdites

Les membres du personnel confirment que ces pratiques ne sont pas autorisées ou utilisées dans notre programme :

- a. que l'enfant subisse un châtement corporel;
- b. que l'on restreigne physiquement l'enfant, notamment en l'immobilisant dans une chaise haute, un siège d'auto, une poussette ou autre dispositif à des fins disciplinaires ou pour remplacer la surveillance, sauf si la contention physique vise à empêcher l'enfant de se faire mal ou de faire mal à quelqu'un d'autre et n'est utilisée qu'en dernier recours et uniquement jusqu'à ce que tout risque de blessure cesse d'être imminent;

- c. que les sorties du centre de garde ou du local des services de garde en milieu familial soient verrouillées en vue d'enfermer l'enfant, ou l'enfermement de l'enfant dans une aire ou une salle sans la supervision d'un adulte, sauf si cet enfermement survient pendant une situation d'urgence et est exigé dans le cadre des politiques et procédures relatives à la gestion des situations d'urgence du titulaire de permis;
 - d. que l'on prenne envers l'enfant des mesures sévères ou dégradantes, qu'on ait recours à des menaces ou à un langage désobligeant, à son égard ou en sa présence, susceptibles d'humilier l'enfant, de lui faire peur ou de porter atteinte à sa dignité ou à son estime de soi ;
 - e. Que l'enfant soit privé de la satisfaction de ses besoins fondamentaux, soit la nourriture, les boissons, l'abri, le sommeil, l'utilisation des toilettes, l'habillement ou la literie ;
 - f. Que l'on inflige des dommages corporels à l'enfant, notamment en le faisant manger ou boire contre son gré.
- Règlement de l'Ontario 137/15

liste d'attente

La petite échelle ne possède aucune liste d'attente interne. Par contre, nous faisons partis de la liste centralisée francophone de la ville d'Ottawa. Le centre offre l'admission aux enfants inscrits sur la liste en suivant l'ordre dans lequel ils se sont inscrits tout en respectant la vie privée et la confidentialité des renseignements qui les concernent. Inscrivez-vous dans le *Registre et la liste d'attente des services de garde d'enfants de la Ville d'Ottawa* sur onehsn.com/Ottawa. De plus amples renseignements sur les demandes sont disponibles sur le site Web de la Ville d'Ottawa ou en composant le 1-888-722-1540. Si une place se libère et que vous êtes le prochain nom sur la liste d'attente de la Ville d'Ottawa, la petite échelle vous contactera pour vous la proposer. Il est important de faire un suivi avec notre équipe sinon la place sera donnée au prochain enfant sur la liste d'attente.

La Direction du centre fixera un rendez-vous avec vous afin que vous puissiez visiter le centre.

guide à l'intention des parents

Le guide est offert aux parents gratuitement et mis à la disposition de tout parent qui envisage de conclure une entente de prestation de services de garde avec nous; aux parents de chaque enfant bénéficiant de services de garde dans notre centre et/ou lorsque l'enfant commence à bénéficier de tels services et chaque fois que le guide à l'intention des parents est modifié.

contrat

Ce contrat débute le : _____

Je _____ déclare avoir bien lu et compris les politiques du centre. Je _____ déclare avoir bien lu et compris le contrat d'entente entre La petite échelle et le parent.

Je m'engage à faire garder mon enfant par La petite échelle, domicilié au 510, Lacolle à Orléans, je m'engage à respecter les politiques de La petite échelle tel que décrite dans l'énoncé du programme reçu lors de l'inscription de mon enfant.

Cette entente est valide jusqu'au moment où l'avis écrit de quatre semaines est remis. Ce contrat est d'une durée indéterminée et valide tant et aussi longtemps que l'enfant fréquente la garderie. Advenant un changement au niveau des politiques de La petite échelle, vous serez dans l'obligation de signer et confirmer la compréhension de ce changement.

Signature : _____

Date : _____